
Les Grandes écoles : un catalyseur pour le troisième Programme d'investissement d'avenir (PIA3) ?

La Conférence des grandes écoles (CGE) se félicite de la large place faite à l'Enseignement supérieur et la Recherche dans le troisième Programme d'investissements d'avenir. Elle salue l'importance accordée au lien essentiel entre enseignement supérieur, recherche, innovation et entreprises, éléments qui ont depuis toujours structuré la démarche des Grandes écoles. Toutefois la CGE s'interroge sur le foisonnement des concepts et leur application pratique.

Les fondements du modèle Grande école au cœur des nouvelles orientations

La CGE approuve les fondements du troisième Programme d'investissement d'avenir : agilité de la gouvernance, importance de la pédagogie, recherche et son lien avec la formation, proximité avec les entreprises et international.

Ces fondements sont ceux des Grandes écoles et des meilleures références universitaires internationales.

Des interrogations sur le foisonnement des concepts et leur pertinence pour résoudre les vraies questions

La CGE s'interroge cependant sur le foisonnement des concepts : « grandes universités de recherche », « écoles universitaires de recherche », « sociétés universitaires de recherche ».

Comment ces entités émergeront-elles au sein d'ensembles encore confus entre les ComUE, les IDEX, les universités, les organismes et les écoles elles-mêmes ?

Comment cela sera-t-il possible sans s'attaquer aux principales questions qui freinent aujourd'hui la modernisation de l'ESR et la bonne articulation entre Grandes écoles, universités et organismes de recherche ? Cela ouvre-t-il la voie à une évolution des fondements et de la gouvernance des universités pour les rendre compatibles avec ceux des écoles et se rapprocher des modèles en vigueur à l'international ?

Le PIA3 est une réelle opportunité mais les questions d'optimisation de gouvernance doivent être prioritairement traitées

Les écoles et les universités ont, conjointement, des atouts considérables. Elles ont travaillé ensemble de façon constructive depuis de nombreuses années et ont réussi le plus souvent à développer des relations de confiance dans les territoires. Associées, elles sauront valoriser, avec les organismes, l'excellence de leur recherche, leur offre de formation, leur capacité d'innovation et le lien avec l'entreprise. À l'avant-garde sur de nombreux sujets – gouvernance, lien à l'entreprise, innovation – les Grandes écoles peuvent être le catalyseur de cette transformation et sont prêtes à s'y engager.

Cela suppose néanmoins de ne pas rajouter de la complexité dans le système et d'optimiser sa gouvernance pour en garantir l'agilité et l'efficacité.



A propos de la CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 220 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en Grandes écoles de niveau Master et au delà. Assurant une formation de masse (40 % des masters délivrés chaque année en France) et de recherche intensive, les Grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Véritable label de qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, insertion professionnelle, ouverture internationale, accréditation des formations...). Les 220 Grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises.



Contacts Presse

Lucille SIMON Tel : +33 / (0)4 37 47 36 28, +33 / (0)6 33 21 48 66 — lucille.simon@tbwa-corporate.com

André BISMUTH Tel : +33 / (0) 1.46.34.77.58 — andre.bismuth@cge.asso.fr

